



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN  
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX  
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI  
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

## Aux médias

### **Fossé flagrant entre promesses et réalité**

L'initiative COSA ne réussira pas à assurer le financement à long terme de l'AVS, mais mettra notre bien-être en danger

**L'initiative populaire "Bénéfices de la banque nationale pour l'AVS" met en jeu la crédibilité de la Banque nationale. Si elle était acceptée, elle saperait la confiance dans le franc suisse et nuirait gravement à notre place financière. En contrepartie, COSA ne peut absolument pas tenir sa promesse en faveur d'une AVS sûre. L'initiative est un leurre qui menace de retarder des réformes indispensables à la pérennité de l'AVS.**

De l'avis des gouvernements cantonaux, les discussions publiques et les campagnes n'ont jusqu'ici pas fait suffisamment apparaître la portée considérable de l'initiative populaire. Vu leur responsabilité vis-à-vis de la Banque nationale, les cantons se sont donc vus dans l'obligation d'expliquer aux citoyennes et citoyens, dans le cadre de la conférence de presse de ce jour de la Conférence des gouvernements cantonaux, leurs préoccupations essentielles face à l'initiative COSA et ce, à l'occasion d'un événement médiatique autonome au niveau national.

### **Beaucoup de perdants, aucun gagnant**

Un Oui à l'initiative COSA ferait beaucoup de perdants et aucun gagnant, a mis en garde le conseiller d'Etat Lorenz Bösch (SZ), président de la CdC. L'initiative COSA porte préjudice au franc suisse ainsi qu'à notre site économique. Elle pourrait engendrer un accroissement de l'inflation et mettre des places de travail en danger. Par ailleurs, l'initiative prive les cantons et la Confédération de moyens dont ils ont besoin pour des prestations étatiques essentielles avec pour résultat une réduction sensible des dépenses publiques.

L'ensemble de la population serait touchée par ces conséquences néfastes. En effet, cette solution - si simple et séduisante à première vue - au problème de la sécurité de l'AVS met en danger, de l'avis des cantons, des fondements centraux du bien-être en Suisse. Compte tenu du fait que l'initiative ne pourrait aucunement tenir sa promesse quant à la pérennité de l'AVS, ce prix élevé n'est en aucun cas justifiable.

### **Graves dommages pour l'économie publique**

La conseillère d'Etat Eveline Widmer-Schlumpf (GR), présidente de la Conférence des directeurs cantonaux des finances et membre du Conseil de banque de la Banque nationale, a rappelé que la Banque nationale bénéficie d'une crédibilité élevée auprès du public et sur les marchés financiers. De par sa politique monétaire orien-

tée vers la stabilité, l'institution a contribué de façon prépondérante à doter le franc suisse d'une confiance élevée dans le monde entier et à contenir l'inflation. Depuis des décennies, les taux d'intérêt suisses sont les plus bas d'Europe. Tous ces éléments sont des conditions importantes pour le bien-être en Suisse.

Si elle veut maintenir ce cap, la Banque nationale doit rester politiquement indépendante. Or, c'est justement cette indépendance que l'initiative COSA met gravement en danger. En liant directement le mandat de politique monétaire de la Banque nationale à un objectif de politique sociale, elle ouvre la porte à l'intervention politique. Les initiants surestiment totalement le potentiel de rendement à long terme de l'institution. Il faut dès lors craindre que la Banque nationale ne se trouve de plus en plus sous pression pour augmenter ses bénéfices.

Or, augmenter les bénéfices n'est possible que par le biais d'une politique de placement plus risquée, d'une augmentation de la masse monétaire ou d'une dissolution des réserves monétaires. L'initiative COSA engendrerait un conflit entre deux objectifs, celui de maintenir des prix stables et celui de maximiser les bénéfices. Ceci nuirait à l'autonomie de la Banque nationale et pourrait entraîner une perte de confiance dans le franc suisse. L'initiative nuirait ainsi gravement à la place financière suisse et mettrait notre bien-être et des postes de travail en danger.

### **Recette inappropriée pour garantir l'AVS**

Le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud (VD), président de la Conférence des gouvernements cantonaux de la Suisse occidentale, a souligné que l'initiative ne pourrait aucunement tenir sa promesse pour une AVS sûre. Au contraire: elle menace de remettre à plus tard des réformes indispensables à la pérennité de l'AVS. L'ajournement des réformes impose des charges supplémentaires aux générations futures et, à plus long terme, met en danger le contrat des générations.

Les experts estiment les déficits de financement de l'AVS jusqu'en 2025 à quelque 11 à 14 milliards de francs par an. La Banque nationale mise, après versement à la réserve, sur un bénéfice distribuable à long terme d'environ un milliard de francs par an. D'après l'initiative COSA, ce montant reviendrait aux cantons. L'AVS se retrouverait donc les mains vides. En revanche, un Non à l'initiative COSA profiterait immanquablement à l'AVS. En effet, le Conseil fédéral et le Parlement prévoient, en cas de rejet de l'initiative, de verser à l'AVS la part de l'or de la Banque nationale revenant à la Confédération. Ces 7 milliards de francs qui reviendraient à l'AVS si l'initiative était rejetée constituent un montant sûr et précieux.

Le financement de l'AVS bénéficie d'un large soutien et doit continuer de se développer sur cette base solide. La meilleure garantie dont l'AVS puisse bénéficier est une économie suisse en plein essor. Du fait que l'initiative met en danger le développement économique, elle doit être clairement rejetée, également dans l'intérêt de l'AVS.

Berne, le 1er septembre 2006

Pour toute information complémentaire:

- Lorenz Bösch, conseiller d'Etat (SZ), président CdC (tél. 079 426 54 19)
- Eveline Widmer-Schlumpf, conseillère d'Etat (GR), présidente CDF (081 257 32 01)
- Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat (VD), président de la Conférence des gouvernements cantonaux de la Suisse occidentale (021 316 40 04)
- Canisius Braun, secrétaire CdC (tél. 079 456 92 92 ou 031 320 30 00)